

et *Champlain*, qu'elle a achetée et ne devant pas excéder \$500,000, et à consolider toutes les hypothèques sur le dit chemin de fer.

De la compagnie du chemin de *Montréal et Champlain* ; demandant à être autorisée à créer une hypothèque de troisième classe sur la ligne de chemin de fer de *Montréal et Champlain* qu'elle a achetée. et ne devant pas excéder \$500,000, et à consolider toutes les hypothèques sur le dit chemin de fer.

Ordonné, Que l'honorable M. *Blake* ait la permission d'introduire un Bill pour la tenue des élections le même jour à toute élection générale.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Curtwright* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Blake* ait la permission d'introduire un Bill pour assurer l'indépendance du Sénat.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'honorable Sir *Francis Hincks*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre, un Etat de toutes les allocations et gratifications faites en vertu de l'Acte 33 *Vic.*, Ch. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du Service Civil du *Canada*, en accordant une pension dans certains cas aux personnes qui y sont employées. (*Documents de la Session, No. 17.*)

Et aussi, un état des cas où des additions ont été faites au nombre réel d'années de service des personnes employées dans le Service Civil et qui ont été mises à la retraite en vertu des dispositions de l'Acte 33 *Vic.*, Ch. 4, (*Documents de la Session, No. 17.*)

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le Rapport du Maître Général des Postes pour l'année finissant le 30 juin 1871. (*Documents de la Session, No. 2.*)

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message est lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :—

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, certaines dépêches et minutes du Conseil Privé ayant trait au Traité de *Washington*. (*Documents de la Session, No. 18.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 18 Avril 1872.

Sur motion de M. *McDonald (Lunenburg)*, secondée par M. *Macdonald (Glengarry)*,
Ordonné, Que le dit Message et les Dépêches et Minutes se rapportant au dit Traité de *Washington*, soient imprimés et que les Règles de cette Chambre soient suspendues à cet égard.